

Paiements à vie BMO

Fiche d'information et exemples de scénarios-clients

En quoi consiste le produit Paiements à vie BMO?

- Paiements à vie BMO est un dépôt bancaire garanti par la solidité et la stabilité de BMO. C'est un ajout aux portefeuilles BMO Revenu de retraite Parcours qui procure au détenteur du produit des versements réguliers lui garantissant un revenu pour le reste de sa vie.
- Conçu pour les Canadiens de 55 ans et plus, le produit est en quelque sorte un « régime de retraite personnalisé » qui procure à l'épargnant un revenu mensuel sûr et stable qui est totalement protégé contre la volatilité des marchés.
- Le détenteur du produit disposera d'un revenu de retraite jusqu'à la fin de ses jours; le produit crée un filet de sécurité pour la retraite et procure à l'épargnant un revenu sûr et stable pour le reste de sa vie.
- Paiements à vie BMO étant un produit à impôt différé, le détenteur ne paie pas d'impôt sur les distributions au cours des 25 premières années.

Comment fonctionne-t-il?

- Le dépôt initial (d'un minimum de 5 000 \$) permet à l'épargnant d'accéder à un portefeuille de BMO Fonds d'investissement dont le risque est rééquilibré automatiquement chaque année jusqu'à l'obtention d'une répartition de l'actif plus prudente.
- Au cours des dix premières années, les fonds sont investis selon la méthode d'imposition différée.
- Le détenteur du produit reçoit des paiements mensuels garantis équivalant à six pour cent du placement initial chaque année à partir de la onzième année. Le remboursement du capital se poursuit au cours des 15 années subséquentes.
- Le détenteur du produit continue ensuite de recevoir un revenu d'intérêt de six pour cent (lequel est imposable et établi d'après le montant du placement initial) annuellement, quelles que soient les conditions du marché; ces versements se poursuivent à vie ou tant que le client détient le produit.
- Au décès du détenteur du produit, la valeur restante du portefeuille est transférée à la succession en héritage (comme s'il s'agissait de titres de placement).

Paiements à vie BMO

Exemples de scénarios-clients

Scénario 1	
Investisseur :	<ul style="list-style-type: none"> • Jim a 55 ans, n'a pas de régime de retraite d'employeur et prévoit prendre sa retraite dans dix ans. Il est célibataire et dispose d'un revenu lui permettant de vivre confortablement. • Comme Jim est un investisseur conservateur, il hésite à s'exposer aux risques du marché alors qu'il est si près de la retraite.
Données financières :	<ul style="list-style-type: none"> • Jim dispose de 250 000 \$ en épargnes-placements non enregistrés et de 300 000 \$ en placements garantis dans son régime d'épargne-retraite (REER). • Dans dix ans, les dépenses de retraite fixes de Jim totaliseront environ 3 000 par mois, dont la moitié proviendra des prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) et de la pension de la sécurité de la vieillesse (PSV). Jim aura donc un manque à gagner de 1 500 \$ par mois.
Plan :	<ul style="list-style-type: none"> • Le planificateur financier de Jim lui propose que le manque à gagner de 1 500 \$ soit comblé en affectant un montant de 100 000 \$ tiré de ses épargnes-placements de 250 000 \$ dans un portefeuille BMO Revenu de retraite Parcours — paiements à vie, et par la conversion de son REER en Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). • Le reste des épargnes-placements non enregistrés de 150 000 \$ de Jim est investi dans des valeurs sûres afin que le client puisse régler ses dépenses imprévues ou combler ses besoins discrétionnaires.
Résultats :	<ul style="list-style-type: none"> • À 65 ans, Jim commence à recevoir les revenus mensuels suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ RPC/PSV : 1 500 \$ ➢ Paiements à vie BMO : 500 \$ ➢ Retrait minimum du FERR : 1 000 \$ <p><i>Jim reçoit donc le revenu mensuel désiré de 3 000 \$.</i></p> • Au décès de Jim, le montant total du dépôt effectué dans le produit Paiements à vie BMO est encaissé et la Banque annule le produit. • Jim peut laisser un legs à ses héritiers car sa succession recevra la valeur restante (du dépôt initial de 100 000 \$) du portefeuille, y compris toute appréciation du capital du placement initial.

Hypothèses :

Scénario 2

Investisseurs :	<ul style="list-style-type: none">• Raymond (60 ans) et Aline (55 ans) sont mariés.• Aline est artiste et n'a cotisé ni au RPC ni a un régime de retraite.
Données financières :	<ul style="list-style-type: none">• Raymond est le principal soutien de famille. Il a un régime de retraite à prestations déterminées qui lui rapportera 2 100 \$ par mois lorsqu'il prendra sa retraite dans dix ans, à l'âge de 70 ans.• Raymond et Aline sont les bénéficiaires uniques de leur succession respective. Ils ont en outre accumulé un peu plus de 400 000 \$ en épargne non enregistrée.• Leur principal souci est de savoir sur quel revenu régulier ils peuvent compter; ils ne veulent pas puiser dans leurs placements pour régler les dépenses courantes.
Plan :	<ul style="list-style-type: none">• Leur planificateur financier estime que leurs besoins de revenu fixe seront d'environ 4 200 \$ par mois lorsque Raymond prendra sa retraite.• Chaque mois, Raymond recevra un revenu de 1 000 \$ du RPC et de la PSV, et de 2 100 \$ de son régime de retraite. Aline touchera des prestations mensuelles de 400 \$ de la PSV.• Pour financer le manque à gagner de 700 par mois, ils ont décidé de retirer 140 000 \$ de leur épargne pour l'investir dans un portefeuille Paiements à vie BMO au nom d'Aline.• Le reste de leur argent (260 000 \$) sera investi de manière à leur offrir une forme de revenu et des possibilités de croissance leur permettant de combler des besoins discrétionnaires éventuels et de régler les dépenses imprévues.
Résultats :	<ul style="list-style-type: none">• Comme le portefeuille Paiements à vie BMO offre un potentiel de croissance à l'échéance (après 25 ans), le dépôt initial de 140 000 \$ atteint une valeur marchande nette de 160 000 \$ (après un paiement de 126 000 \$).• À 86 ans, Raymond tombe malade et nécessite des soins réguliers à domicile. Le couple doit retirer 20 000 \$ de ses placements pour couvrir les dépenses des prochains mois.• Comme le produit Paiements à vie BMO est une solution de revenu à long terme, c'est le dernier placement dans lequel Raymond et Aline devraient puiser pour combler leurs besoins urgents.• Pourquoi? Paiements à vie BMO est en quelque sorte un régime de retraite personnalisé. Il procure à Aline la tranquillité d'esprit de savoir qu'elle pourra combler ses besoins de revenu à long terme. Si Raymond devait mourir avant elle (statistiquement, les femmes vivent plus longtemps que les hommes), Aline pourrait compter sur le revenu mensuel garanti généré par leur portefeuille Paiements à vie BMO lorsque les prestations du RPC et de la PSV de Raymond prendront fin et que les paiements de sa pension seront réduits.• Sur les conseils de leur planificateur financier, Raymond et Aline ont décidé de laisser le portefeuille Paiements à vie BMO d'Aline intact et de financer leur fonds d'urgence en puisant dans d'autres éléments d'actif de leur portefeuille.